



**ARTISANS ÉBÉNISTES
DE FRANCE**

CHARTRE DES ENGAGEMENTS

La chartre est un ensemble de règles que tous les Artisans Ébénistes de France se doivent de respecter pour obtenir puis conserver ce Label.

- 1 Traduire esthétiquement la demande du client** en personnalisant au mieux le meuble commandé.
- 2 Respecter les signes** essentiels des styles français de meubles, les règles esthétiques du design contemporain.
- 3 Construire** suivant les règles de l'art et de la technique.
- 4 Connaître les normes** françaises d'ameublement.
- 5 Respecter les référentiels** de la marque "A.E.F." concernant mes travaux d'ébénisterie traditionnelle ou contemporaine.
- 6 Rechercher le juste choix** et la qualité des matières, composants, adjuvants entrant dans mes meubles.
- 7 Rechercher la qualité et la précision** dans mon exécution.
- 8 Rechercher la qualité** dans l'application de mes finitions.
- 9 Assurer la solidité et la rigidité générale** de mes meubles.
- 10 Assurer la qualité et la durabilité** de leur fonctionnement en utilisation normale.
- 11 Assurer la qualité et le respect des devis** descriptifs acceptés.
- 12 Respecter les délais et les prix** convenus inscrits aux devis et avenants éventuels.
- 13 Rester à la disposition du client** pour tout suivi.
- 14 Délivrer une attestation d'authenticité artisanale** certifiant l'origine du produit et son inscription dans une Nomenclature Nationale sous un numéro spécifique.
- 15** En cas de litige, **accepter la médiation du Comité d'Homologation** au niveau du précontentieux.
- 16** Je m'engage à agir et mettre en œuvre **les règles du développement durable** : respect de l'équilibre naturel, économique et social.



120 avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS
Tél standard : 01 44 68 18 00
Mobile : 06 75 06 98 07